

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 310

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Du pain pour les Chiliens ou des armes pour Pinochet

Les protestations officielles ont beau se multiplier à l'ONU, la commission internationale des droits de l'homme a beau dénoncer, preuves à l'appui, les atrocités commises par les nouveaux maîtres de Santiago, ceux-ci bénéficient auprès de leurs créanciers, d'un préjugé favorable. Plus favorable en tout cas que le gouvernement Allende. Qu'on en juge plutôt par l'évolution des conditions de remboursement de la dette extérieure chilienne par le Club de Paris, qui regroupe les principaux créanciers du Chili, dont les Etats-Unis, la République fédérale allemande, la Grande-Bretagne, la France... et la Suisse :

	1972 <sup>1</sup>	1974
Pourcentage de la dette renégociée	70 %	80 %
Forme de paiement de la partie non-renégociée	comptant	4 ans
Délai de paiement de la partie renégociée	6 ans	7 ans

<sup>1</sup> Sous Allende.

## Misère endémique

On dira que cette politique, pour le moins complaisante, est la seule qui puisse soulager la misère croissante du peuple chilien (et garantir accessoirement bien sûr que les prêts soient au moins remboursés en partie...). A première vue en effet, les facilités octroyées lors de la dernière réunion du Club de Paris ont permis à la junte de disposer plus librement de devises devenues totalement indispensables, car la hausse brutale des prix avait fortement diminué le pouvoir d'achat de larges couches de la population chilienne (selon les chiffres officiels, l'indice du coût de la vie a augmenté de plus de 100 % d'octobre à décembre 1973, et de 376 % en 1974; le salaire minimum s'est multiplié par dix de septembre 1973 à janvier 1975, mais les prix des produits

de première nécessité ont augmenté dans des proportions beaucoup plus grandes : celui du pain s'est multiplié par 55, celui de l'huile par 64, celui du lait par 43, celui du sucre par 50, celui des transports en commun par 38 pendant la même période).

En réalité, ces ressources supplémentaires ont été d'abord consacrées à des dépenses militaires qui devaient renforcer la mainmise du général Pinochet sur le pays. Des exemples ?

## Les intérêts des fabricants d'armes

En avril 1974, des sources proches du Département d'Etat nord-américain ont révélé que les investissements d'armes au Chili atteignaient environ 500 millions de dollars. Selon ces sources, la junte aurait acheté aux Etats-Unis du matériel pour la valeur de 200 millions environ, et l'on annonçait que « prochainement la junte devrait recevoir du matériel de guerre acquis en France, Espagne, Angleterre et Israël pour une somme de près de 300 millions de dollars ».

La marine chilienne a complété ses trois croiseurs, deux sous-marins, quatre destructeurs-escorteurs (destroyers) et huit bateaux de patrouille et de transport par deux vedettes et deux destroyers acquis aux Etats-Unis, et deux frégates et deux sous-marins livrés par la Grande-Bretagne.

L'aviation a fait un bond en avant considérable dans son pouvoir de guerre : aux quarante et un appareils qu'elle possédait au moment du coup d'Etat, elle a ajouté soixante-quinze nouveaux appareils.

C'est l'armée de terre qui a reçu la plus petite partie de ce nouvel armement. Cependant on connaît ses démarches pour acheter principalement des tanks et de la munition anti-tank. Actuellement l'armée de terre est en train de négocier avec les Etats-Unis pour l'achat de puissants tanks N-60 et de fusées anti-tanks « Tow ». Avec la France, la junte est en tractations pour acheter des tanks AMX-13 et AMX-30, ainsi que des hélicoptères Puma SA-330 pour l'aviation.

A cela il faut ajouter l'armement léger (fusils, mitrailleuses, etc...) que la junte a reçu de la Belgique et de l'Allemagne fédérale.

La junte a reconnu officiellement quelques-uns de ces achats militaires.

A côté de ces achats d'armes, il faut souligner une autre destination des fonds internationaux : la junte a utilisé une part considérable de ses ressources pour indemniser les grands monopoles nord-américains : 69 millions de dollars à la Kennecott, plus de 250 millions à la Anaconda Co., 41,8 millions à la Cerro Co. et plus de 125 millions à ITT...

On voit que la plupart des créanciers du Club de Paris s'y « retrouvent » largement dans les bénéfices perçus sur les ventes d'armes à la junte ! On peut donc douter qu'ils tuent la poule aux œufs d'or lors de la prochaine réunion du club à la fin du mois. Quelques voix pourtant se sont fait entendre pour protester contre cet appui intéressé aux tortionnaires de Santiago : le gouvernement britannique, pour protester contre les violations des droits de l'homme commises au Chili, ne prendra pas part à la réunion en question; la Hollande et l'Italie ont déjà pris la même décision. On attend la prise de position helvétique !

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Le portrait des Suisses par Jacques Chessex

Un ami italien m'a envoyé un numéro de la revue « Gente » (autant que je puisse en juger, une sorte de « Paris-Match », en moins cossu), de septembre 1974, qui publie une interview de M. Jacques Chessex.

« En Suisse, déclare M. Chessex (à supposer que ses propos soient fidèlement rapportés) à son interlocuteur Enrico Giuffredi, seul le vin est bon. »

« La chose la plus importante de ce monde, continue-t-il, ce ne sont pas les problèmes existentiels de mon héros, Jean Calmet, mais les vins suisses (l'abboccato dei vini svizzeri). » (...)

### Des buveurs d'eau

« Le drame, c'est que les Suisses sont des buveurs d'eau. Calvinistes et buveurs d'eau, pleins de complexes, de tabous, d'ombres. Ils ne boivent pas, ou plutôt ils ne savent pas boire avec joie. Ceux qui boivent se cachent dans la pénombre de leur logis et ils ont l'ivresse (la sbranza) triste, qui souvent les porte au suicide. »

« Il y a quelque chose d'atroce dans ton livre, intervient Giuffredi. »

### Des insultes, des menaces, des supplications

« Ce pays n'est-il pas atroce ? répond M. Chesex. Pense seulement à ce qui m'est arrivé après la publication de « L'Ogre ». Des amis, des connaissances, et même des gens que je ne connaissais pas sont venus me trouver, en secret, comme des voleurs, ou bien m'ont téléphoné. Beaucoup pour m'insulter et me menacer, parce que, pensaient-ils, je les avais pris comme modèles de mon héros « paumé » (fottuto), Jean Calmet ; d'autres pour me supplier de ne pas révéler que le véritable Jean Calmet, c'était eux. (...) Je voyais des foules de Jean Calmet venir à ma rencontre, tous avec le même visage glabre, les yeux absents. Certains me criaient des injures et ont tenté de me tuer ; d'autres retournaient leur arme contre eux et se suicidaient ; d'autres encore priaient. » (...)

« La Confession du Pasteur Burg » de même que « Le Portrait des Vaudois » ont soulevé une tempête (smosso le acque). « Anathème ! Anathème ! » Voilà quelle a été la réponse de ce pays, où, pour trouver quelqu'un qui soit capable de mettre quatre mots ensemble sans l'aide de l'ordinateur, il faut remonter à Ramuz et à Guy de Pourtalès, à Inglin et à Budry. » (...)

« Et les autres ? demande Giuffredi. Les Jean Calmet ? »

« Ils ont peur, ils attendent terrorisés mon prochain livre et ils continuent à se jeter du haut du pont Bessières ou à se tirer une balle dans la bouche. Crois-moi, mon ami : à part le vin, il y a quelque chose de pourri dans la Confédération helvétique. »

Tout de même, on est bien content de voir le vaillant Meinrad Inglin, né à Schwyz en 1893, l'inoubliable auteur des récits patriotiques de « Jeunesse d'un peuple » (Jugend eines Volkes), à l'honneur aux côtés de Ramuz et du vin de chez nous.

J. C.

## « Domaine Public » fait ses comptes

« L'objectif « 4000 abonnés » auquel le conseil d'administration faisait déjà allusion dans son rapport de gestion du 23 juin 1973 est aujourd'hui impératif » : cette petite phrase servait de conclusion au rapport de gestion de la Société anonyme des Editions « Domaine Public » pour les années 1973 et 1974, rapport présenté aux actionnaires samedi dernier à l'occasion de leur assemblée générale statutaire.

C'est du reste, au moment où tous les journaux suisses, à quelques exceptions près, luttent pour leur survie, sous le signe du développement de l'audience de DP que la séance tout entière s'est déroulée. Nous aurons l'occasion de revenir dans ces colonnes sur les actions qui paraissent indispensables, tant pour assurer l'avenir de notre hebdomadaire, que pour accroître sa diffusion. Quelques jalons pourtant, proposés par le conseil d'administration, et débattus au cours d'un vigoureux échange de vues avec les actionnaires : multiplication, en 1975, des campagnes d'abonnements grâce à des échanges de listes avec des

organisations sympathisantes, revigoration de l'administration du journal, mise sur pied de groupes de travail capables d'améliorer, qui l'organisation interne de la rédaction à travers les groupes romands, qui les services aux lecteurs par exemple. De nombreuses tâches en perspective donc ! Pour épauler les sept membres actuels du conseil d'administration (J.-P. Bossy, R. Dreifuss, H. Galland, J.-P. Ghelfi, M. Lévy, S. Maret et W. Schüpbach), quatre nouveaux membres ont été élus par l'assemblée des actionnaires : Gabrielle Antille, Yvette Jaggi, Victor Ruffy et Gil Stauffer.

### RÉSULTATS DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1974

#### Comptes de pertes et profits

	Fr.	Fr.
Intérêts c/c		67.12
Ventes au numéro		1 343.35
Recettes abonnements		119 200.25
Frais de poste	2 532.75	
Frais généraux	2 800.68	
Loyer	2 922.20	
Salaire/AVS	30 589.95	
Imprimeur	75 669.80	
Impôts	287.19	
Abonnements payés d'avance	5 808.15	
	120 610.72	120 610.72

#### Bilan au 31 décembre 1974

CCP	45 265.23
Caisse	—
c/c BCV	8 641.70
Facture à récupérer	2 224.40
c/c Association journal libre	323.18
Abonnements payés d'avance	5 808.15
Capital	50 000.—
	56 131.33
	56 131.33